



CRISE SANITAIRE :

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Face à la situation sanitaire dégradée depuis le début de l'automne, le Gouvernement a décidé d'un nouveau confinement.

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes et les équipes territoriales rappellent que les dispositifs destinés à protéger et à accompagner les femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants demeurent actifs et opérationnels. L'ensemble des dispositifs sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Dispositifs d'alerte et de secours

En cas de danger présumé, les femmes et leurs enfants peuvent quitter leur domicile **sans devoir disposer d'une attestation**. Les forces de l'ordre ont été formées à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour un hébergement

- Appeler le 115

Pour signaler un fait de violences :

- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable :

arrêtonslesviolences.gouv.fr <https://www.service-public.fr/cmi>

- Se rendre dans une pharmacie (sans attestation) pour prévenir le personnel qui contactera les forces de l'ordre

Pour un conseil, un accompagnement ou une orientation :

- Appeler le **39 19** : numéro gratuit et anonyme du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

- **Contactez les associations départementales ci-dessous :**

Lieux d'écoute et d'accueil

Inform'elles - AIEM – Metz - Accueil de jour départemental

Permanence téléphonique : 03 87 35 05 64

les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

le mardi de 9h à 12h

le mercredi de 8h30 à 11h30

Permanence par mail : informelles@association-aiem.fr

LéA – Athènes - Thionville - Lieu d'écoute et d'accueil

Permanence téléphonique : 06 80 66 57 05

le lundi et vendredi de 9h à 12h

le mardi de 9h à 12 et de 14h à 16h30

Permanence par mail : athenes.lea@gmail.com

SAPVC – CMSEA Espoir – Forbach – Lieu d'écoute et d'accueil

Permanence téléphonique : 03 87 84 83 29

le lundi de 13h à 17h

le mardi de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30

Centres d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF)

- CIDFF de Metz-Thionville

Permanence téléphonique : 03 87 76 03 48

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Permanence par mail : contact@cidffmetz.fr

- CIDFF de Moselle-Est

Permanence téléphonique : 03 87 84 31 25

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le vendredi 8h30 à 12h

Permanence par mail : cidff57juristes@gmail.com

Services d'aide aux victimes

CIDFF de Metz Thionville – Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Metz

Tél : 03 87 76 03 48 et par mail : francevictimes@cidffmetz.fr

ATAV France Victime 57 Pays Thionillois -Thionville - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Thionville

Tel : 03 82 59 20 03 – 07 49 41 51 71 et par mail : contact@atav-thionville.fr

Proximité - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Sarreguemines

Tel : 03 87 95 06 06 et par mail : ass.proximite@orange.fr

CIDFF de Moselle-Est

Service d'Aide aux Victimes pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Sarreguemines

Tel : 03 87 84 31 25 et par mail cidff57juristes@gmail.com

Mesures spécifiques :

Des mesures spécifiques ont été mises en places : mise à l'abri, dispositif mobile violences, interprétariat, permanences délocalisées, : se renseigner auprès de la déléguée départementale aux droits des femmes - marie-laure.vautrin@moselle.gouv.fr

N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement grave à :

Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes du Grand-Est : drdfe@grand-est.gouv.fr